



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens en ce **20^e jour du mois d'avril 2016**, à 18h30 heures sous la présidence du maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
MM Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Est également présent, Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 18h35 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2016-04-82 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Correspondance et dépôt de document
5. Résolution portant sur le programme de Réhabilitation du Réseau Routier Local (PRRRL)
6. Période de question réservée au public
7. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2016-04- 4- CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENT

Aucun document n'est déposé

2016-04-83 5- RÉSOLUTION PORTANT SUR LA PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PRRRL)

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'applications du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local;

Attendu que le conseil municipal de Paspébiac désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration local volet accélération;

En conséquence il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** et il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Paspébiac autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établi dans le cadre du volet AIRRL.

2016-04- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

2016-04-84 8- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** que la séance soit levée. Il est 19h05.

Paul-Arthur Blais, maire

Paul Langlois, greffier